

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de : SAINT-ROSAIRE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES par la soussignée
directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,**

Qu'en raison de la situation en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire se tenaient au Centre multifonctionnel, au 12, rue Fournier, Saint-Rosaire.

Dorénavant les séances du conseil municipal se tiendront au bureau municipal au 208, rang 6 à St-Rosaire.

Notez que la prochaine séance du conseil est prévue le lundi 13 février 2023 à 19h au bureau municipal au 208, rang 6 à St-Rosaire.

DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, ce 17^e jour de janvier 2023.



Julie Roberge
dir. générale et sec.-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET: Changement de lieu pour la tenue des séances du conseil municipal

Je, soussignée, Julie Roberge, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Rosaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, le 17 janvier 2023.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 17 janvier 2023.

Julie Roberge,
Directrice générale et greffière-trésorière